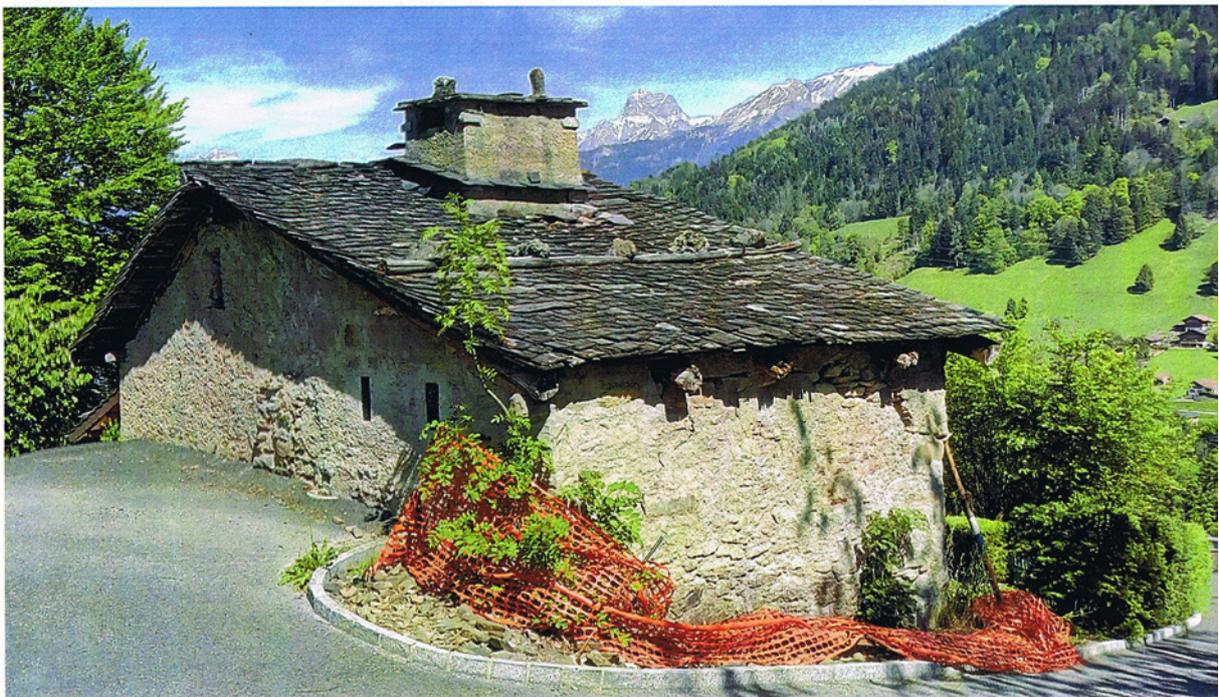




LE FOUR À PAIN DE COLLAIRE

SAUVONS UN MONUMENT DU PATRIMOINE DE TROISTORRENTS



Sommaire

Association : Buts et Objectifs	3
Classification : Monument historique	9
Comité/Membres : Titres et Fonctions	10
Budget : Devis/Subvention/Projets	11
Affectation des dons : Attestation	13
Médias : presse	14
Conclusion : Un magnifique projet	18

Buts et Objectifs de l'Association

Un retour dans l'histoire et la généalogie du four à pain de Collaire.

En consultant les archives qui font référence à l'histoire de Troistorrents, son activité rurale et sociale autour des moulins de la Tine et des scieries, il est mentionné que l'on dénombre la présence de 8 fours sur le territoire de la commune aux alentours de 1457 (*Pierre-Alain Bezat ; Au Fil de l'Eau, page 50, 2005*). Un de ces fours se trouve à Collaire.

Des informations relatives à un transfert de propriété, pourrait confirmer que l'actuel four de Collaire est bien celui mentionné dans le livre «*Au Fil de l'Eau*». Les archives mentionnent le transfert d'un bien qui semble correspondre à la vie du petit monument :

«14 mars 1435 ; reconnaissance de biens de Perroneta fille de feu Pierre Brunier de Coluery (Collaire) épouse de Jean Rabod (Raboud) alias Miles. Témoin à l'acte Robert Paernat (de Monthey).

Reconnaissance additionnelle du 19 janvier 1436. Témoin à l'acte : Jean Charvat, Jean de Torrente de Plassy(En Place Monthey) et Perrod dou Rusty bourgeois de Monthey (Sources: AC3 Torr D7, folios 167-171).

Bien

Des biens appartenant autrefois à Mariona fille de François Donnet, mère de la dite Perroneta reconnaissante, femme taillable à miséricorde soit

1. La maison où elle demeure à Coluery(Collaire) avec grange, fonds et courtine.

Confins

voisinant le chemin public qui tend vers Morgins et la maison de Pierre Donnet et Pierre Murisod à vent (sud) ; la terre de Henri Devanteri, la terre de Jean de Langes et la terre de Rolet Murat à boréa (nord) ; la voie publique tendant d'Escueretaz vers Morgins dans la partie supérieure ; la terre de Jean de Langes et la terre de Pierre fils de Guillaume Donnet dans la partie inférieure

2. La ½ d'un four avec places en indivis avec Pierre Donnet et Pierre Murisod, situé à Coluery situé devant la maison des dits Pierre Donnet et Pierre Murisod

Confins

voisinant la maison des dits Pierre Donnet et Pierre Murisod à boréa (nord) ; la voie publique à vent (sud) ; la grange de la reconnaissante dans la partie inférieure ; le pré de la reconnaissante dans la partie supérieure»

Cette description, extraite d'informations de Pierre-Alain Bezat, archiviste de la ville de Monthey, rend la présence du four de Collaire au 15^{ème} siècle plausible! En appui à cette hypothèse, l'itinéraire répertorié par la confédération, à savoir le tracé VS713 : (Monthey-) Troistorrents/Collaire-Morgins (Abondance, France ; Pas de Morgins/- St-Jean d'Aulps, France ; Col de Chésery) passe devant le four (VS 713.1.1) et semble supporter cette proposition.

En effet, ce chemin rejoint juste au-dessous de la Thiésaz, le chemin qui vient des Cortes (Escuretaz !) (VS 713.1.2). Ces deux chemins qui conduisent à Morgins venant de Monthey et qui existent probablement depuis le 13^{ième} siècle suggèrent, avec le plan de situation décrit dans les archives mentionnées par l'archiviste/historien, que le présent four de Collaire date de cette époque.

Il y a fort à parier que la grande majorité des habitants de Troistorrents ignore cette histoire à Collaire.



Il faut attendre la deuxième moitié du XX^{ème} siècle pour que le four revienne à la vie! Ceci est dû à l'acharnement d'un homme : Monsieur Ulysse Udriot. Il faut remercier Monsieur Udriot qui s'est battu pour faire reconnaître le four monument historique! Il ne s'est pas contenté de cette étape, avec un groupe d'habitants du quartier de Collaire, il l'a fait revivre! Maintenant il faut continuer et pérenniser le travail de cet « acharné » défenseur du patrimoine! Que les hoiries Udriot, (Monay)- Michaud et Fornage qui ont cédé leurs parts au profit de l'Association pour la Sauvegarde du Four à Pain de Collaire, en soient remerciées.

L'association fondée en octobre 2013 a pris sur elle le défi d'oeuvrer à la restauration d'un édifice historique faisant partie du patrimoine du village de Troistorrents. Ce monument témoin d'un passé riche et dynamique de cette région du Chablais, est très fatigué, il menace de s'écrouler ! Les intempéries ainsi que les coups de butoirs des camions l'ont endommagé ! Il devient même dangereux pour les enfants qui pourraient jouer aux alentours et les passants se promenant sur le chemin de Collaire et du Four vers la Thiesaz et Morgins.

L'association veut réhabiliter le four banal et le remettre en fonction. Jusqu'en 1998, il était utilisé, les habitants du quartier de Collaire y faisaient cuire du pain et des gâteaux sous la férule de Madame Jeanne Udriot ! La pâte à pain était pétrie dans un pétrin datant de 1735!

Il était traditionnel de cuire le pain au four de Collaire pour être distribué à l'église de Troistorrents pour la fête de la Pentecôte !



Madame Jeanne Amélie Udriot qui sort les gâteaux au four après la cuisson du pain ! (années 90 !)

Tradition respectée à Troistorrents

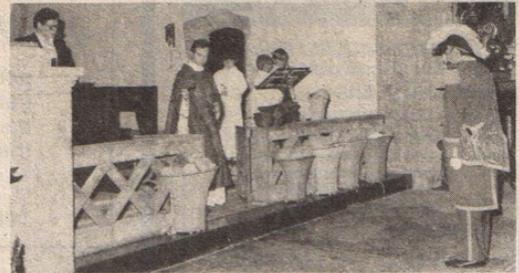
Dimanche matin à l'issue de l'office divin, le pain de la Pentecôte a été distribué aux familles des paroissiens de Troistorrents à raison d'un pain par famille.

Voici les trois phases de cette sympathique coutume: fabriqué à Collaire, dans le four banal restauré par Ulysse Udriot, une belle journée offerte par l'Union des paroissiens.

Béni par le curé Jean-Pierre Lugon à l'occasion de la messe de Pentecôte.

La distribution au cœur de l'église, à l'issue de la messe, à chaque famille de la paroisse.

Voir la suite de la rubrique "Troistorrents" en page 8.



André Crosset au four qui sort les miches de pain de four pour être distribuées après la messe de Pentecôte (années 80)

La présence à Troistorrents du four à pain de Propéraz restauré qui a été inauguré au mois de mai 2016, des Vieux Moulins de la Tine qui ont fêté en 2016 le 30^{ième} anniversaire depuis leur restauration et de la scierie du Pas sont des atouts de développements touristiques de la Vallée d'Illicz.



Four à pain banal de Propéraz

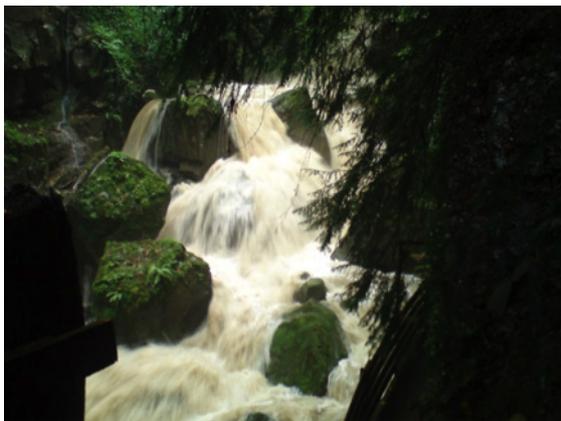
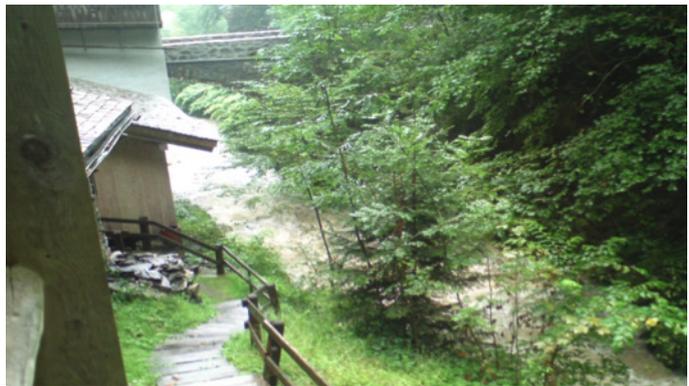


Les Vieux Moulins de la Tine



La scierie du Pas, Troistorrents

Tous les ingrédients pour fêter le pain en utilisant la magie de l'eau sont présents dans la commune de Troistorrents ! Avec de l'eau des torrents vigoureux qui sont présents dans et autour



du village, une énergie fabuleuse est disponible pour produire de la farine aux Vieux Moulins de la Tine et scier les planches nécessaires pour réparer les toitures des fours et des moulins! La « matière » est là, les volontaires sont prêts à s'investir dans ce projet qui veut nous rappeler d'où nous venons et qui nous permet de transmettre à la génération 4.0 que sans ce passé difficile avec lequel nos ancêtres ont dû se débattre, les «logiciels» d'aujourd'hui n'existeraient pas!

Nous avons un magnifique projet que nous voulons voir vivre! Nous nous engageons pour qu'il vive!

Il y a cependant encore une étape importante à franchir !
Même si déjà un grand nombre de donateurs a répondu à l'appel de l'association, même si l'association a reçu un fort soutien des autorités communales de Troistorrents, et même si il y a des bénévoles prêts à mettre la main à la pâte, l'essentiel reste à faire : la restauration !
Et pour cette étape, le financement est encore à assurer ! Malgré les généreux donateurs qui se sont déjà manifestés, il reste encore des fonds à aller chercher. En effet les devis en possession de l'association s'élèvent à environ CHF 125'000!
L'association espère le support des différents paliers de gouvernement ainsi que des milieux économiques.



Le four de Collaire dans son état actuel



Les entrailles du four de Collaire

CHANCELLERIE D'ÉTAT
DU CANTON DU VALAIS



STAATSKANZLEI
DES KANTONS WALLIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTAT
AUSZUG AUS DEM PROTOKOLL DER SITZUNGEN
DES STAATSRATES

Séance du [1 JUIN 1977
Sitzung vom

LE CONSEIL D'ÉTAT,

Ouï l'exposé de M. le chef du Département de l'Instruction publique fondé sur le rapport de l'archéologue cantonal du 27 mai 1977 concernant le classement en qualité de monument historique du four de Collaire (Troistorrents) construit en 1753;

Vu la demande de classement présentée par M. Ulysse Udriot le 27 janvier 1977;

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la conservation d'un certain nombre d'anciens fours à pain dans les diverses régions du pays;

Considérant que le Heimatschutz apporte sa participation à la sauvegarde du four de Collaire;

Sur la proposition du Département de l'Instruction publique,

d é c i d e :

Le four à pain de Collaire (Troistorrents), propriété de M. Ulysse Udriot, est classé au nombre des monuments historiques protégés par l'Etat.

Pour copie conforme,
LE CHANCELIER D'ÉTAT

Distr.

3 ex. D.I.P.
1 " c. fin.
1 " cpté gén.

Udriot



Membres

Un appel pour l'adhésion de nouveaux membres de l'association sera lancée dans un avenir rapproché.

Comité

	Prénom / Nom	Fonction	Tél. E-mail
Président	Michel Hehlen	Coordination générale	024 477 15 38 hehlen-dubosson@bluewin.ch
Secrétaire	Glenn Martignier	Secrétariat/Coordination	024 477 40 29 glenn@martignier.ch
Travaux	Toni Tripari	Planification des travaux	079 406 14 65 tripari.toni@bluewin.ch
Caissier	Freddy Claret	Caisse/Comptabilité	024 477 22 61 freddy.claret@bluewin.ch
Webmaster	Eddy Martignier	Webmaster / Digital	079 325 14 03 eddy@martignier.ch

PLAN DE FINANCEMENT DE LA RESTAURATION DU FOUR À PAIN DE COLLAIRE									
Période	Position	Entreprises	Remarques	2016		2017		2018	
				Réel	Budget	Réel	Budget	Réel	Totaux
	Notaire frais d'acte de cession	Samuel Cipolla							0.00
	Notaire, frais registre foncier	Samuel Cipolla							0.00
	Autorisations, plans	Commune, canton							0.00
	Architecte	Atelier d'architecture Bruchez et Brunner SA							0.00
	Maçonnerie	Mariaux&Michaud, Monthey et Troistorrents	Devis			47 988.00			47 988.00
	Raccordés: Electricité, eaux potable, pluviale et usées	Mariaux&Michaud, Monthey et Troistorrents	Devis			14 920.00			14 920.00
	Frais de raccordements eaux et égouts	Commune de Troistorrents				4 700.00			4 700.00
	Réseau d'eau, tuyauterie, appareils sanitaires	Gollut Hydrotec Sarl	Devis			4 125.80			4 125.80
	Charpente - Chêneau - Echafaudage	Bellon Frères SA, Troistorrents	Devis			33 389.90			33 389.90
	Furniste	Restollaire, Bressoud O., Troistorrents	Devis			5 608.45			5 608.45
	Assurances	Baloise Assurances	RC					154.50	154.50
	Publicité								0.00
	Imprévus							25 000.00	25 000.00
	Frais généraux								0.00
				Besoins financiers : SFr. 135 886.65					
	Subvention Communale	Commune de Troistorrents						4 700.00	4 700.00
	Subvention Monuments Historiques	Canton du Valais	en cours						0.00
	Subvention communale	Bourgeoisie de Troistorrents	en cours						0.00
	Dons associations	Pro Patria	en cours						0.00
	Dons entreprises	Raiffeisen de Troistorrents	en cours						0.00
	Dons associations	Loterie Romande	en cours						0.00
	Dons associations	Migros % culturel	en cours						0.00
	Dons entreprises	Romande Energie Holding SA	en cours						0.00
	Dons entreprises	Zürich Assurances Monthey	en cours						0.00
	Dons entreprises	Seic-Télédis	en cours						0.00
	Fonds propres	Raiffeisen Troistorrents						7 000.00	7 000.00
	Prestation des bénévoles du four		en main d'oeuvre						0.00
				Recettes acquises ou promises SFr. 11 700.00					
				Financement recherché SFr. 124 186.65					

Résumé en quelques chiffres

Estimation de la rénovation selon les devis en main et des frais généraux CHF 125'000

Fonds accumulés à ce jour (31/01/2018) 10 %

Bénévolat privé, plusieurs habitants du quartier se sont annoncés pour aider l'ASFPC à faire revivre le four à pain banal de Collaire.

Monsieur Roland Brunner, architecte de Atelier d'Architecture Bruchez & Brunner à Monthey a gracieusement établi les plans nécessaires pour satisfaire les exigences permettant d'obtenir l'autorisation de restaurer le four à pain de Collaire classé monument historique par le Département compétent du Canton du Valais.

Madame Fabienne Berthoud a proposé à l'association de faire une recherche sur le sorgho, céréale qui aurait pu, entre autre, être cultivée dans la Vallée d'Illeiez, à Troistorrents. Cette recherche est d'autant plus intéressante qu'elle est sans gluten. Elle pourrait conduire à un projet expérimental, à petite échelle, de plantation dans le village de Troistorrents.

Attestation de l'affectation du don pour le four à pain

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous désirons attester que votre don ou prestation que vous pourriez décider de nous faire pour soutenir dans notre effort de préservation d'un monument de notre patrimoine, sera destiné uniquement à la restauration, à la rénovation et la remise en fonction du four qui pourrait dater du XVIème siècle (ou avant !), protégé par le Heimatschutz et classé monument historique par l'État du Valais.

En souhaitant un bon accueil à notre demande, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Pour l'ASFPC:

Michel Hehlen, Président



Freddy Claret, Caissier



Glenn Martignier, Secrétaire



Toni Tripari, Travaux



Eddy Martignier, Webmaster



Presse:

MISE EN ROUTE D'UN FOUR BANAL A TROISTORRENTS

Les larmes aux yeux d'un propriétaire heureux

TROISTORRENTS (ruc). – L'émotion se lisait sur le visage de M. Ulysse Udriot. Quelques larmes de bonheur ont même traversé ce portrait de montagnard. A vrai dire, l'événement n'était pas banal... Vendredi soir en effet, le four à pain du village reprenait vie, après plus de cent ans de repos. Construit en 1610, cet ancien four à pain aura bénéficié des efforts de M. Udriot pour recommencer une nouvelle vie active; une de celles qui débouche sur le bon pain naturel que l'on faisait à l'époque.

Pour 500 francs...

C'est en 1964 que M. Udriot acquiert la bâtisse abritant le vénérable four à pain. Il se sent dix à l'époque à posséder des « parts »; cinquante francs à chacun, le tour est joué, 5160 en sa possession, le nouveau propriétaire le fait protéger. Helmutschutz se charge de l'inscrire au livre des monuments historiques à sauvegarder. Depuis cette date, le toit de bardoux a été refait deux fois, en 1964 et en 1974.

S'il n'a plus servi pour faire du pain, le four avait tout de même gardé une certaine activité. MM. Aristide Dubosson, Marcelin Claret et Oscar Doumet-Bron l'utilisaient pour faire sécher les fruits; on s'en rappelle à Troistorrents, mais il y a bien longtemps.

Pour la Pentecôte

Afin de donner un nouveau vie au four banal, appelé « four de co-



M. Charly Tissière dépose le pain au fond du « four de coïlers ».

lère» à cause des tragiques glissements de terrain qui avaient emporté une partie du village, dans le temps, la commune de Troistorrents avait amené quatre sîres de bois. M. Udriot avait eu effet un but bien précis; il voulait donner une autre dimension, un relief différent à la distribution du pain de la Pentecôte, après la messe dominicale. Il voulait que son pain soit béni et distribué à tous les paroissiens. Une autre partie de la fournaie a été offerte aux élèves de cinquième primaire de Champéry. Ils avaient fait le déplacement de Troistorrents, car l'événement était aussi culturel.

Les préparatifs ont débuté vendredi matin. La première opération consistait à chauffer le four au maximum, afin de tester la pierre « corniole », comme on dit là-haut. Dès 7 h. 30, et jusqu'à 17 heures, M. Udriot l'a surveillé. La température est montée à 300 degrés. C'était trop. Pendant la nuit, la température du four est descendue à 150 degrés; ce n'était pas assez. Le samedi matin, un nouveau feu a permis d'atteindre les 230 degrés, température idéale pour la cuisson; on pouvait enfourner!

Comment pratiquer?

« Malgré mes recherches, personne dans la région n'était apte à faire fonctionner le four », note M. Udriot qui ajoute: « Après plusieurs tentatives, la réponse m'est venue du val Ferret ». M. Charly Tissière, des Aulaches, consentait à faire le trajet de Troistorrents. C'est lui qui, samedi matin, a mis

tout son savoir à enfourner les pains faits de mie blanche, de farine de seigle et de froment. M. Zénon Perrin avait pour l'occasion fabriqué une nouvelle cuve bois, dans laquelle l'eau à 35 degrés a été versée. L'ancienne, datant de 1735, avait malheureusement fait son temps, tout comme

la palette servant à déposer le pain au fond du four. »

Selon son désir, le pain M. Ulysse Udriot a été béni et distribué après la messe. Comme il le faut, il n'est pas impossible que le four soit à nouveau utilisé d'année; peut-être pour Noël.



M. Ulysse Udriot devant la bâtisse protégée depuis 1964.

PASCAL RINALDI A MONTHEY Merveilleux conce

MONTHEY. – Vendredi dernier, la salle du Teuflet était comble pour le récital de Pascal Rinaldi et la petite scène s'illuminait sur un spectacle d'une rare qualité. Pascal, c'est le peintre de l'espace, ses outils sont les mots et ses toiles sont faites de couleurs profondes aux reflets de cristal; il dessine une étoile, elle s'appelle tendresse et vous, vous êtes Pierrot ou Colombine et dansez brusquants en faisant des pieds de nez au psychanalyste frustré que tourmente votre folie. Pascal vous prend la main et vous dessinez les jardins merveilleux et les forêts mystérieuses où s'affrontent et se marient la femme passion et le vieil arbre sévère. A travers la lunette magique, le miroir à deux faces, la plus sombre est celle de l'indifférence, où la violence des hommes a dressé une froide maraîche; au-dessus du mur haustain les enfants ont tendu la corde du funambule et continuent

de danser... Quelquefois l'un s'entre eux tombe et l'on entend un déchirant, alors l'oiseau du ciel l'emporte vers le royaume poétique. Le spectacle-voage avait pu durer toute la nuit, ainsi fait de moments privilégiés, de mille nuances, de clins d'œil au public, complicité qui fait chaud au cœur et que l'on garde comme mille sors.

Un grand bravo aux deux artistes-musiciens Laurent et J.- Jacques Cottou (guitare et f) qui ont su apporter un décor scénal idéal où les mots pulsent de leur résonance. Vibrations notes tantôt discrètes et subtils mêlant aux bruits étranges et mes chateaux qui donnent spectacle une totale cohésion mais mécanique mais toujours sible et ordonné. Pascal Rinaldi ses musiciens; un voyage à découvrir ou à redécouvrir.

Article du Haut Lac, mise en route du four env. 1985

8 MONTHÉY RÉGION

TROISTORRENTS Une association a vu le jour pour sauvegarder le four à pain de Collaire. Elle a retrouvé tous les héritiers de la bâtisse et espère les convaincre de lui céder leurs parts.

SE-MARIE FERREZ

Personne ne sait avec certitude quand le four banal de Collaire est sorti de terre. « Selon certains documents, il aurait été bâti aux alentours de 1610. Cependant, dans son livre « Au fil du paysage et de l'eau », l'archiviste de Monthey Pierre-Alain avait mentionné l'existence de huit instructions de ce type sur la commune de Troistorrents aux alentours de 1457, dont au moins une dans le secteur de Collaire. S'agit-il de celui-là ou d'un autre? », interroge Michel Hehlen. « La bâtisse date de 1852 qui figure sur le fronton de la porte indiquée peut-être une date de restauration. »

L'édifice a subi les outrages du temps. Et son bilan de santé s'est encore aggravé lorsqu'un camion s'est accroché à l'angle, il y a quelques années, provoquant une fissure dans la façade. « Il menaçait sérieusement de s'effondrer et il est impératif de prendre des mesures », poursuit le Chorgey, qui vit quelques centaines de mètres en aval du quartier, il s'est engagé à tenter de le préserver.

Les 50 héritiers

La première tâche du trio épaulé depuis le début dans ses marches par Me Samuel Chella - a été de retrouver tous les héritiers. Une quête ardue: « 710es des parts étaient aux mains d'Isabelle Udriot, fille d'Ulysse. Mais il s'est avéré compliqué de retrouver les titulaires des 210es



Toni Tripari, Michel Hehlen et Glenn Martignier forment le comité de l'Association pour la sauvegarde du four à pain de Collaire. D'ASSÉLERIE

50 000 FRANCS À TROUVER

Par le biais d'un tour-ménage, l'Association pour la sauvegarde du four à pain de Collaire va prochainement informer la population de la progression de ses efforts et lancer un appel aux dons et aux bonnes volontés. « Pour aller de l'avant, nous avons besoin de membres, et de fonds. Les travaux pour rénover le toit et la toiture principale, colmater les fissures du four, faire les drainages et restaurer la façade sont dévisés à 50 000 francs », détaille Glenn Martignier. « La bâtisse étant classée monument historique, nous allons travailler avec le canton, dont nous espérons recevoir une subvention », estime Michel Hehlen. « La commune est à nos côtés, nous l'en remercions. Nous démarchons des sponsors mais nous avons aussi besoin du soutien de nos concitoyens, tant au niveau des finances que du bénévolat, pour mener à bien le chantier. »

Plus d'infos sur www.asfpfc.ch ou sur la page Facebook de l'association.

restants, issus des familles de feu Cyprien Michaud et Henri-Joseph Fornage. » Soit pas moins de 46 personnes, disséminées en Suisse et à l'étranger. « Nous avons remanié les pistes sur Nyon et la Riviera, La Chaux-de-Fonds, Malenfeld... et jusqu'en Algérie ou New York. Avec succès! »

Le 24 août dernier, tous étaient invités à une réunion durant laquelle les trois voisins leur ont

expliqué leur intention de constituer une association afin de sauvegarder le four banal. « Sept avaient répondu, à l'appel. Ils étaient très étonnés de savoir qu'ils avaient des droits sur ce bien. Parmi les autres, huit nous ont écrit des courriels pour nous dire qu'ils étaient disposés à nous céder leurs parts. »

C'est là que se situe désormais l'enjeu, puisque l'Association pour

la sauvegarde du four à pain de Collaire (ASFPFC) a vu le jour le 28 octobre. « Nous avons obtenu un accord verbal pour un droit de superficie, pour cent ans, pour le terrain. Et Isabelle Udriot a accepté de nous remettre gratuitement ses 8/10es de la bâtisse elle-même. Nous l'en remercions vivement, car il y a pour elle un aspect affectif dans cette aventure », poursuit Michel Hehlen, qui préside

l'ASFPFC. Toni Tripari complète: « Son père a énormément investi, en termes d'énergie personnelle et d'argent, pour faire classer le four et qu'il perdure. Aux yeux de sa fille, la démarche que nous avons entamée met en valeur cet engagement et devrait contribuer à éviter que le travail d'Ulysse tombe dans l'oubli. »

GALLERIE PHOTOS

Retrouvez notre complément d'images www.lenouvelliste.ch • iPad • ePaper

TROISTORRENTS Le projet de restauration s'enlise, un des 47 héritiers n'entrant pas en matière.
Le four de Collaire dans le pétrin... pour une part

Quatre francs et soixante centimes. C'est, sur un total de 2675 francs, la valeur cadastrale de la dernière part que l'Association pour la sauvegarde du four à pain de Collaire (ASFPC) doit encore obtenir pour concrétiser son projet de restauration de cette bâtisse plusieurs fois centenaire.

Depuis fin 2012, de minutieuses recherches et de multiples démarches ont été entreprises afin de retrouver les 47 propriétaires de l'édifice classé monument historique et les convaincre de lui céder gracieusement leur bien.

Le 12 février, le président de l'association Michel Hehlen a pu annoncer devant l'assemblée générale que tous les membres des trois hôties concernées avaient donné leur accord. Tous, sauf



Classé monument historique, le four à pain de Collaire est en mauvais état et menace sérieusement de s'effondrer. JUDIS DASSELBORNEW

un, qui vit sur l'arc lémanique: «Malgré différents échanges de courriers destinés à lui faire voir le côté positif d'un legs, il n'est pas entré en matière», regrette le président.

Contacté, le propriétaire récalcitrant affirme que «ce projet n'est pas clair. Ce four à pain ne sera jamais réparé, mais déplacé. Et je ne changerai pas d'avis tant qu'on ne m'aura pas prouvé que je suis bien héritier.»

Face à ce refus, l'association a mandaté une avocate pour ouvrir une procédure civile (requête de conciliation et action en partage). «Ce monsieur n'a pas répondu à l'invitation de se présenter devant le juge de Troistorrents», reprend Michel Hehlen. Mais il nous a écrit pour nous dire qu'il aurait renoncé à la succession de son père lors du décès de ce dernier en 1987 à Bernex, et ne serait donc plus propriétaire. Le problème, c'est qu'il nous faut une preuve de ce renoncement.»

Une nouvelle missive a donc été adressée mi-décembre au Département de justice de paix de Genève pour l'obtenir. Sans réponse jusqu'ici.

Projet local autour du pain

Pensant aux 118 personnes qui, il y a déjà deux ans, ont donné près de 7700 francs pour soutenir la rénovation (devisée à 50 000 francs), le président de l'ASFPC regrette de voir la situation s'enlisser: «Cette obstination est décourageante. Elle bloque notre projet ainsi que ceux que nous souhaitons développer autour du pain avec les vieux moulins de la Tine et l'Association du four à pain de Propéraz.»

Reste la piste de l'expropriation, une perspective que l'association n'exclut pas en dernier recours. © LMT

Article Nouvelliste mars 2016

ARDEX 8 MARS 2016 / 20MINUTES.CH Régions 5

30 secondes

Quinquante ans d'écoute des tracas quotidiens

La Main Tendue fête son demi-siècle d'existence. Créée en 1966, l'association propose un soutien téléphonique en continu à des personnes en difficulté. Pour célébrer cet anniversaire, une ligne factrice sera installée lundi centre-ville de Lausanne.

Seul, il bloque la réfection d'un monument historique

Possibilité d'un projet commun

Si l'ASFPC obtient la part manquante de propriété du four à pain, il lui faudra quelque 50 000 fr pour le restaurer. Elle désire ensuite pouvoir l'ouvrir aux villageois lors de certaines occasions. «Sur la commune, il y aurait les moyens de le valoriser», s'enthousiasme Fabrice Donnet-Monay. Il y a un autre fournil restauré à Propéraz et de vieux moulins dans les gorges de la Tine. On pourrait imaginer une fête annuelle autour du pain.»

VALAIS La restauration d'un vieux fournil s'enlise. L'un des héritiers refuse de céder sa part. Elle n'est pourtant que de 4 fr. 60.

«Le projet de restaurer ce four à pain est génial. C'est dommage que mon papa réagisse ainsi», Marie-France semble dépitée. Son père est l'un des 47 héritiers du fournil de Collaire, à Troistorrents. Il est surtout le seul à refuser de céder sa part à l'ASFPC, association créée pour la sauvegarde de cette bâtisse, qui date du XVI^e siècle, selon certaines archives.

«Il ne trouvait pas normal que la commune s'approprie un bien ainsi», raconte la fille de l'intéressé. Il a 78 ans et vit sur l'arc lémanique. Le crois que c'est une manière pour lui de garder encore un pied sur la terre de ses ancêtres.»

Le comité ne peut rien entreprendre sans l'aval du septuagénaire. ©

Il n'y a aucune raison économique à cet entêtement. «La valeur cadastrale de sa part s'élève à 4 fr. 60», précise Michel Hehlen, président de l'ASFPC. Nous lui avons fait plusieurs propositions et nous espérons le convaincre. Il n'est pas raisonnable de bloquer tout un village et des bénévoles prêts à travailler pour préserver ce témoignage du passé.»

Pour Fabrice Donnet-Monay, président de la commune, les travaux sont urgents, aussi pour des motifs de sécurité. «Ca risque de s'effondrer à tout moment, alors que des piétons et des voitures passent à côté», souligne-t-il. Le fournil est inscrit au patrimoine suisse depuis 1964 et classé monument historique cantonal depuis 1977. Cela oblige les héritiers à payer sa reconstruction en cas d'écroulement, même le plus récalcitrant. -**ARDEX**

Article 20 Minutes mars 2016

CHABLAIS RÉGION

TROISTORRENTS L'association pour la sauvegarde du four à pain de Collaire est enfin propriétaire.

Le projet de restauration peut aller de l'avant



Quatre ans. C'est le temps qu'il a fallu pour que le projet de restauration du four à pain de Collaire franchisse un pas décisif. Cette bâtisse, plusieurs fois centenaire et qui menaçait de s'effondrer est, en effet, enfin entièrement en main de l'association qui a vu le jour pour mener à bien sa rénovation.

Les recherches pour retrouver les 47 héritiers de cet édifice classé monument historique ont débuté en automne 2012, menées au départ par trois voisins puis sous l'égide de l'association pour la sauvegarde du four à pain de Collaire (ASFPC) depuis sa création en octobre 2013. Tous avaient accepté de lui céder gracieusement leur bien. Tous sauf un qui

classé monument historique, le four à pain de Collaire a subi les outrages du temps et menace de s'effondrer. **DUIS OMBRE BORDEN**

refusait de se défaire de sa part, un total de 2675 francs). «Ce dont la valeur cadastrale se bloçait à pu être résolu grâce à monnaie à 4 fr. 60 francs (pour l'intervention du vice-juge de

Troistorrents, qui l'a rencontré et convaincu de la remettre à la bourgeoisie, qui nous l'a ensuite transféré. Il a fallu beaucoup de persévérance mais depuis le 31 décembre, nous sommes ainsi en possession de la totalité du bâtiment», raconte le président de l'ASFPC, Michel Heblen.

Cap sur la collecte de fonds

Le comité s'attelle maintenant à réunir le financement. La réflexion du toit, de la charpente, de l'intérieur et la consolidation de l'ensemble sont estimées entre 40 000 et 50 000 francs. «Le four final étant classé, nous travaillerons avec les Monuments historiques pour finaliser le dossier, afin de disposer d'une base

claire pour affiner le devis. En parallèle, nous élaborons un document qui nous permettra de relancer les démarches pour récolter des fonds auprès des autorités communales, cantonales et d'institutions privées». Pour Troistorrents, l'ASFPC dispose d'un million de 7500 francs.

Michel Heblen lance d'ores et déjà un appel: «Les personnes qui désirent devenir membres ou participer comme bénévoles ou mettre la main à la pâte lorsque les travaux commenceront peuvent nous contacter via le site internet de l'association. Les coordonnées bancaires pour un soutien financier s'y trouvent aussi.» © **UMT**

toutes les informations sur le site de l'association www.four.ch

du midi tchét

SANIT-MARKLE Demie 20 h 30 au Théâtre du Manolet, «Un certain Spencer Chaplin», de Colas avec Maxime d'Hoortle. Réservation www.manolet.ch

LE 23 MARS

Courses au CM

ASGLE Demain des 191 CMC, courses de cycle sur piste avec des coureurs de toutes les catégories. Entrée libre.

DU 23 AU 26 MARS

Théâtre Waou

AGLE Du 23 au 26 mars Théâtre Waou, «Le 5 d'une nuit d'été» de Shakespeare revisité par Isabelle Burnik. Demie vendredi et samedi à 19 h, dimanche à 15 h. In [sur: www.waou.ch](http://www.waou.ch)

Article Nouvelliste mars 2017

Notre motivation

L'association et la communauté des bénévoles qui la compose ainsi que le savoir-faire représentent les ressources vivantes de ce projet! Cela ne suffit pas pour mener à bien un tel projet! Il nous manque la troisième composante de notre triangle : l'argent!

C'est pourquoi nous nous adressons à vous, votre soutien nous est indispensable! Votre don contribuera à faire revivre ce four banal témoin d'un passé qui a permis à nos aïeux de bâtir la vie que nous avons aujourd'hui!

Le Comité pour la sauvegarde du four à pain de Collaire (ASFPC)

Coordonnées bancaires

Banque Raiffeisen de Troistorrents-Morgins
1872 Troistorrents
CCP 19-1168-3

En faveur de
Ass. de Sauvegarde du four à pain de Collaire
1872 Troistorrents
compte 12432.59

IBAN: CH15 8062 6000 0012 4325 9

Notre site internet

www.asfpc.ch